



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20084044

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

13 JUL. 2020

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0477 898 808

Nom

(en entier) : **FORELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.A.**Adresse complète du siège : **Rue Ferme du Manoir 1a - 5150 Floreffe****Objet de l'acte : Renouvellement mandats**

Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2020 tenue au siège de la société :

Cinquième résolution

L'assemblée, par la voix du président, remercie les administrateurs pour les services rendus à la société.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de MM. Daniel Callens, Charles-Louis d'Arenberg, Thierry de l'Escaille et Bernard Pâques qui sont renommés pour une période de 3 ans prenant fin le 17 mars 2023.

Extrait du PV du Conseil d'Administration du 17 mars 2020 :

1. Président du conseil d'administration : nomination

Est appelé aux fonctions de président du conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur : le Prince Charles-Louis d'Arenberg. Cette décision est prise à l'unanimité.

2. Gestion journalière :

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de déléguer la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, au Prince Charles-Louis d'Arenberg. Son mandat est donc renouvelé.

Le Président,
Charles-Louis d'Arenberg

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).